



ASSEMBLEE GENERALE du 14 JANVIER 2023

Exercice 2022-2023

L'assemblée générale est ouverte à 18H20.

Nombre de présents ou représentés : 4

Mme Idiri Karima, Mme Tellier Eszter, Mme Abreu Virginie et Mr Carasco Jean-Claude.

Lecture du compte rendu de la dernière assemblée générale, exercice 2020-2021 *par Fiorella TARDIVON*

Approuvé à l'unanimité.

Présentation du C.A : Regnault Stéphanie trésorière absente démissionnaire, Stéphanie Voegelé secrétaire, Fiorella Tardivon présidente.

RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2021-2022 *par Fiorella Tardivon, Présidente.*

L'école compte cette année 109 adhérents.

5 élèves ont subitement arrêté les cours et ont demandé un remboursement des cotisations pour les cours non reçus, ce qui met l'école et surtout la situation financière des professeurs dans une position très inconfortable et instable.

Les membres présents ont donc voté à l'unanimité la modification du règlement intérieur : tous les adhérents s'engageront désormais pour la totalité de la saison et aucun remboursement ne sera possible en cours d'année. Cette modification prendra effet dès septembre 2023.

Cette année, l'école a ouvert une classe supplémentaire pour le solfège aux élèves de 6 ans (1C1 initiation)

Le 11 novembre, les élèves de Mme Chalupczak ainsi qu'une élève flûtiste ont pu participer à la commémoration en chantant la Marseillaise aux côtés de la municipalité et de l'harmonie de Saint Souplets.

L'école a également organisé deux auditions en Octobre et en Novembre afin d'écouter les ensembles et les élèves, la salle ne permettant pas d'accueillir tous les adhérents en une seule fois. A cette occasion, l'école a loué un piano à queue (680euros)

L'école fermera ses portes le samedi 1er juillet 2023 et reprendra le lundi 4 septembre 2023.

BILAN FINANCIER 2021-2022

L'école est déficitaire de **5176 euros**. Les raisons sont multiples :

- Elle rembourse les cotisations URSSAF jusque là exonérées suite à la crise sanitaire jusqu'en (reste 12303 euros jusqu'en mars 2025)
- La subvention mairie a baissé de 1000 euros cette année (42 000)
- Perte d'adhérents sur cette saison
- Du petit matériel a dû être remplacé au cours de cette année et d'autres instruments ou appareils sont à prévoir pour l'année à venir.

ACHATS ET FRAIS : mis à part l'achat d'une chaîne hifi, d'un clavier d'ordinateur des cartouches, les assurances des locaux et des instruments, il n'y a pas eu de gros frais ni d'achat d'instruments cette année.

Budget prévisionnel 2022/2023

ACHATS ET FRAIS : la location d'un piano à queue pour l'audition de Novembre, l'achat d'un métallophone , un préampli et le remplacement de la photocopieuse et cordes pour les guitares

Pour rétablir le bilan financier à l'équilibre, il faudrait une subvention totale de 54 000 euros et une cotisation des adhérents de 61845, ce qui ne sera pas le cas (voir le tableau).

PROJETS 2022-2023

Depuis l'année dernière, l'école est invitée à réaliser des auditions au sein de la ville et pour de multiples occasions. De nouvelles dates sont à prévoir :

- Audition du samedi 8 avril à la Villa de Gesvres à 16h
- « La rue aux enfants » au Parc de la Corbie le dimanche 14 mai

L'école remercie la mairie pour l'attribution d'une salle qui sert aux répétitions de l'Harmonie chaque lundi et compte jusqu'à 14 participants.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du conseil d'administration est la suivante : Regnault Stéphanie trésorière démissionnaire, Stéphanie Voegelé secrétaire, Fiorella Tardivon présidente.

APPEL A CANDIDATURE

Le bureau a besoin d'un trésorier pour gérer la saisie des fiches de paie et faire la comptabilité chaque fin de mois. Le bureau est actuellement en nombre insuffisant pour gérer l'école.

Plus personne ne désirant prendre la parole, l'assemblée générale est close à 19H30

Le Secrétaire de séance,
Stéphanie Voegelé

La Présidente,
Fiorella Tardivon